

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Arrêté du 22 septembre 2023 modifiant le numéro CERFA du formulaire de demande de permis d'aménager

NOR : TREL2323323A

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code de l'urbanisme, notamment son livre IV,

Arrête :

Art. 1^{er}. – A l'article A. 441-4 du code de l'urbanisme, les mots : « numéro CERFA 13409 » sont remplacés par les mots : « numéro CERFA 16297 ».

Art. 2. – Les dispositions du présent arrêté s'appliquent aux demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à compter du 1^{er} janvier 2024.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 septembre 2023.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur de l'habitat,
de l'urbanisme et des paysages,*

D. BOTTEGHI